

La majorité de Joseph Kabila sur écoute

RDCongo Un enregistrement rend publics les petits arrangements autour de la réforme de la loi électorale.

Tout commence jeudi soir, 23 novembre. Dans un hôtel huppé de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo. Un adjectif qui, au vu de ce qui suit, ne paraît pas toujours des plus adéquats.

Ce jour-là, sur le coup de 16 heures, des membres de la majorité présidentielle sont invités à une causerie sur les bienfaits de la réforme électorale qui doit être présentée ce lundi à la Chambre. Les hôtes du jour sont le président de l'Assemblée nationale, par ailleurs secrétaire générale de la majorité présidentielle, Aubin Minaku, le ministre de l'Intérieur Emmanuel Shadari et, beaucoup plus surprenant, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) Corneille Nangaa.

L'objectif, faire passer le message qu'il est vital de voter en faveur de cette réforme qui doit, selon ses initiateurs, permettre au PPRD, le parti du président, hors mandat, Joseph Kabila de prétendre à une large victoire lors des prochaines législatives. Dans la salle, nombre d'élus sont venus "plus par curiosité que par envie ou détermination", explique l'un des participants.

La présence du président de la CENI heurte plusieurs élus. "Que le président de l'organe chargé d'organiser les élections soit présent dans cette réunion évidemment partisane est choquante", raconte un autre participant.

Seuil d'éligibilité

Le ton va rapidement monter quand les hôtes vont expliquer que cette loi prévoit bien une révision importante du seuil d'éligibilité, qui passerait à 3 % des suffrages au niveau national (5 % au niveau provincial) pour prétendre siéger à l'assemblée nationale. L'objectif est clair, en finir avec la myriade de petits partis (plusieurs centaines) et les élus indépendants nés du mode de scrutin actuel : la représentation proportionnelle des listes ouvertes à une seule voix préférentielle.

"Si on part sur le principe que le corps électoral sera de 45 millions de votants, avec une participation de 80 %, cela signifie qu'un indépendant ou un parti avec un ancrage régional devra recueillir plus d'un million de voix sur l'ensemble du territoire. C'est impensable. La volonté de cette démarche est de transformer le PPRD de Kabila en parti unique ou presque", explique un des élus présents jeudi qui n'aurait pas "le choix avec une telle réforme. Ma seule chance, ce serait de rentrer au PPRD. Ce qui veut dire que je perds mon autonomie et surtout, que je dois expliquer à mes électeurs qu'ils doivent voter demain pour le PPRD. Je n'y pense même pas".

Le tonnerre gronde dans la salle. Au bout de quatre heures la séance est levée. Les élus sont à peine sortis que les coups de fil se multiplient pour dire leur refus d'une telle révision de la loi.

Le lendemain, vendredi matin, même endroit, seuls les membres du PPRD sont conviés cette

fois. En plus des hôtes de la veille, la tribune est aussi occupée par Henri Mova, secrétaire général du parti, ancien ambassadeur de la RDC à Bruxelles.

Enregistrement assassin

Un nouveau débat sur la même question, comment faire avaliser par les élus une proposition de loi qui - c'est un euphémisme - ne fera pas l'unanimité. Mais cette fois, un enregistreur est enclenché. Les orateurs se succèdent. Henri Mova apparaît comme le plus déterminé pour défendre cette proposition "jusqu'au bout". Les autres ne peuvent cacher leur pessimisme. Les élus, présents dans la salle, pourtant tous du parti présidentiel, n'hésitent pas à donner de la voix, à se moquer de leurs interlocuteurs qui ne trouvent pas les mots pour mobiliser ceux qui demain pourraient faire passer la loi. "Défendons-le", s'énerve M. Mova qui, quelques instants plus tard s'en prend à l'actuel Premier ministre, transfuge de l'UDPS, dans un gouvernement où la majorité présidentielle a dû faire de la place à certains "opposants" pour tenter de répondre aux prescrits de l'Accord de la Saint Sylvestre. "Un Premier ministre qui venu de je ne sais quel bord idéologique fait son programme et nous sommes obligés de la défendre tous les jours..."

Tous les interlocuteurs qui se succèdent mettent en avant la nécessité de cette réforme qui devrait leur assurer la mainmise sur le Parlement et donc au gouvernement pour "éviter de partager un gâteau qui ne s'élargit pas".

Stratégie et coquilles vides

Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale, y va alors d'un laïus d'une touchante... honnêteté sur la création des partis nés dans l'ombre du PPRD dans le seul but d'aider cette formation, les partis de la mosaïque.

"Les partis mosaïques, ce ne sont pas des partis politiques", entend-on sur l'enregistrement.

"C'est des instruments de stratégie électorale. C'est des partis tiroirs, sans militant, sans drapeau et tout ça. Je prends l'exemple du PPPD. Mon assistant Alex, il est membre fondateur du PPPD parce qu'il était à mes côtés au moment où on devait élaborer les statuts. L'épouse de Ramazani, mon épouse... Katumba n'était pas d'accord concernant son épouse, nos épouses, nos collaborateurs, c'est eux les membres fondateurs, parce que nous nous étions dit s'il y a déviance, il faut que les membres fondateurs qui nous sont proches puissent statuer. Heureusement qu'il n'y a pas encore déviance... [...] Mais ces partis n'existent pas."

Un député conclut l'enregistrement. "C'est avant tout l'argent de l'Etat. Si on me le donne, je vais le bouffer, mais je ne voterai rien, je t'assure"... Ce dimanche, alors que des extraits de cette rencontre commencent à circuler, l'opposition a réclamé la démission d'Aubin Minaku, un président de l'Assemblée nationale qui devrait, dans quelques heures, rencontrer le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, parti à Kinshasa pour inaugurer la nouvelle ambassade de Belgique... Un moment pour le moins peu opportun.

Hubert Leclercq